



CHSCT DU 4/07/2019

Monsieur le Président,

Notre Ministre MR DARMANIN a engagé une refonte sans précédent du maillage territorial, il ne s'agit plus d'une adaptation des structures et du réseau mais d'un véritable déménagement du territoire.

La diffusion brutale en juin, par la direction, de la carte géographique de notre nouveau réseau a produit des effets de surprise voir de stupeur et a induit des réactions d'anxiété sur le devenir professionnel de chacun d'entre nous.

Pour les agents des Finances Publiques, le temps de la concertation et du dialogue avec la direction semble révolu. Nous sommes rentrés dans une nouvelle ère, celle de la lutte pour la survie de nos emplois, de nos missions et de nos statuts.

Les délocalisations de services notamment vers la Province, les suppressions...non pardon les « transformations » de structures en coquilles vides et la poursuite accrue des fusions de services accompagnées de la suppression drastique d'emplois et de moyens budgétaires vont accroître la dégradation de nos conditions de travail et de vie au travail, et risquent de retentir sur notre vie personnelle.

L'instance devra veiller à ce que la direction engage des groupes de travail afin d'étudier et de mettre en place des mesures en matière d'aménagement des espaces de travail et d'organisation du travail.

Par ailleurs, le document des risques professionnels va être abondé de situations propices à créer ou amplifier les risques psychosociaux dont les facteurs sont déjà identifiés :

- un collectif de travail fragilisé (lié par exemple aux fusions de service)
- instabilité dans le travail
- exigence d'une plus grande adaptabilité (mobilité non choisie)
- perte de connaissances de technicité et effort de reconversion professionnelle obligatoire
- fatigue voir états dépressifs liés aux distances plus importantes entre le domicile et les affectations (suite à restructuration)
- développement d'une autre culture du service public incompatible avec notre manière de servir actuelle.

Vous avez promis aux cadres supérieurs des rémunérations et des carrières plus attractives, et que vont y gagner les agents ? Peut être des paquets de mouchoirs en plus des problèmes et des contraintes cités juste avant.

Pour finir, les représentants du personnel de nos organisations syndicales respectives dénoncent :

- les menaces exercées par certains directeurs sur certains de nos élus
- la réduction de leurs droits syndicaux
- et une diminution des prérogatives du CHSCT inscrits dans la fusion des instances CT/CHST.

Le nouveau comité n'aura plus les mêmes moyens pour veiller à la protection la santé et la sécurité des personnels.

*Les représentants du CHSCT FO Finances Publiques et CGT FINANCES PUBLIQUES*